

## **Négociations locales : le CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue et la FIQ-SISSAT concluent une entente de principe**

**Rouyn-Noranda, le 15 juin 2018** – Après plusieurs mois de négociation, le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Abitibi-Témiscamingue et la Fédération interprofessionnelle en soins de santé du Québec - Syndicat interprofessionnel en soins de santé de l'Abitibi-Témiscamingue (FIQ-SISSAT) ont conclu dans la nuit du 11 juin dernier une entente de principe concernant le renouvellement de la convention collective locale des professionnels en soins en Abitibi-Témiscamingue.

Le syndicat est satisfait de cette entente et la présentera à ses membres en assemblée générale le 21 juin prochain. Cette entente permet d'améliorer les conditions de travail et la qualité de vie au travail des professionnels en soins de la région, notamment par des mesures assurant une meilleure stabilité des équipes de soins et favorisant la conciliation famille-travail-vie personnelle. « C'est une belle victoire pour nos membres qui pourront travailler dans de bonnes conditions et donner des soins de qualité et sécuritaires à leurs patients », souligne Michaël Bouchard, président de la FIQ-SISSAT. « Cette entente permettra d'attirer et de retenir les professionnelles en soins dans notre région », ajoute-t-il.

Le CISSS est également très heureux d'en arriver à une entente de principe qui permettra d'harmoniser et d'uniformiser les différentes conventions collectives locales. « Ainsi, nous passons de huit conventions collectives pour les infirmières, infirmières auxiliaires et inhalothérapeutes à une seule. Cette collaboration entre la FIQ-SISSAT et le CISSS permettra non seulement d'améliorer les conditions de travail de nos employés, mais également de simplifier le travail de nos professionnels dans l'application et dans la connaissance de la convention collective pour l'ensemble de notre grand territoire », poursuit Yves Desjardins, président-directeur général du CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue.

Pour sa part, le syndicat souhaite que cette entente soit l'occasion de repartir sur de nouvelles bases avec l'employeur et d'entretenir des relations de travail et des rapports sains, harmonieux et fructueux.

Une fois l'entente adoptée en assemblée générale, les détails en seront dévoilés.

En terminant, le CISSS et le syndicat tiennent à remercier les membres des comités de négociations pour le travail qu'ils ont accompli et pour avoir réussi à présenter une entente de principe négociée.

### **À propos de la FIQ-SISSAT**

La FIQ-SISSAT représente plus de 1 600 professionnelles en soins infirmiers et cardiorespiratoires et est affiliée à la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ). La FIQ compte 75 000 membres œuvrant dans les établissements de santé et de services sociaux québécois.

### **À propos du CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue**

Le CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue compte plus de 5 800 employés, 600 médecins, 1500 bénévoles et est réparti dans 89 installations, sur un territoire de 58 000 km<sup>2</sup> et divisé en cinq municipalités régionales de comté (MRC).

### **Renseignements :**

Michaël Bouchard  
Président de la FIQ-SISSAT  
Cellulaire : 819-763-9905

Renée Labonne  
Direction des ressources humaines, des  
communications et des affaires juridiques  
819 825-5858, poste 2509